

(A)

(N° 3.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1912-1913.

Tableau des projets de loi dont la Chambre est saisie.

I. — Projets de loi dont les rapports sont faits.

1. INTERDICTION AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES D'OUVRIR DES MAISONS DE JEUX DANS LEURS IMMEUBLES. Projet transmis par le Sénat, le 12 mai 1892 (n° 181).

Rapport de M. Begerem, du 14 mai 1892 (n° 197).

2. RÉPRESSION DU DUEL. Projet transmis par le Sénat, le 5 août 1895 (n° 276).

Rapport de M. Van Cleemputte, du 6 avril 1894 (n° 122).

3. PARIS ET JEUX DE BOURSE. Projet transmis par le Sénat, le 16 décembre 1896 (n° 57).

Rapport de M. Hoÿois, du 1^{er} mai 1902 (n° 147).

4. MODIFICATION DES LOIS SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES. Projet transmis par le Sénat, le 20 juin 1905 (n° 215).

Des amendements à ce projet de loi, présentés par M. Wauwermans, le 12 février 1907 (n° 69), et par M. De Ponthière, le 22 mars 1907 (n° 122), avaient été renvoyés à l'examen de la commission spéciale.

Rapport de M. Harmignie, du 2 mai 1910, (n° 217.)

Amendements de M. Gendebien, du 1^{er} février 1911 (n° 66).

5. MODIFICATION AU RÉGIME DE LA SÉPARATION DE CORPS. Projet transmis par le Sénat, le 17 mars 1911 (n° 106).

Rapport de M. Hoÿois, du 1^{er} juin 1911 (n° 167).

II. — Projets de loi en section centrale.

1. MODIFICATIONS A LA LOI DU 25 VENTOSE AN XI SUR LE NOTARIAT
Projet transmis par le Sénat, le 21 mars 1876 (n° 151).

Section centrale : MM. Mabille, Feron, De Lantsheere, Beernaert, Tibbaut, Segers.

2. EXPLOITATION DES PARIS AUTRES QUE LES PARIS DE BOURSE. Projet transmis par le Sénat, le 11 décembre 1896 (n° 50).

Section centrale : MM. De Cocq, Warocqué, Vanderheyde, Van Limburg Stirum, Vandervelde, Nerinx.

III. — Projets de loi renvoyés à des commissions.

1. INTERPRÉTATION D'UN ARTICLE RÉGLEMENTAIRE SUR LA POLICE DES CONSTRUCTIONS. Projet amendé et transmis par le Sénat, le 2 mars 1855 (n° 144).

Commission spéciale : MM. Coppieters t'Wallant, de Liège, de Renesse, Faignart, Landeloos, Rousselle, Thiéfry.

2. AUTOMOBILISME. Projet transmis par le Sénat, le 14 juillet 1909 (n° 211).

Commission spéciale : MM. Hoÿois, Hymans, Van Der Linden, Vandervelde, Versteylen.

5. MODIFICATION DE L'ARTICLE 24 DE LA LOI SUR LE GOUVERNEMENT DU CONGO BELGE. Projet transmis par le Sénat, le 8 août 1912 (n° 4).

Commission spéciale : MM. Begerem, De Lantsheere, Franck, Van Cauwelaert, Vandervelde.

IV. — Projets de loi renvoyés aux sections.

1. ABROGATION DE L'ARTICLE 18 DU CODE PÉNAL. Projet transmis par le Sénat, le 1^{er} mai 1900 (n° 170).

2. INTRODUCTION D'UN ARTICLE ADDITIONNEL A LA LOI DU 10 JANVIER 1824 CONCERNANT LES EMPHYTÉOSES. Projet transmis par le Sénat, le 1^{er} mai 1900 (n° 171).

V. — Propositions non imprimées.

Six propositions de loi ont été renvoyées aux sections aux fins d'autorisation d'impression.